

Réunion du Conseil Municipal
Séance du Vendredi 07 octobre 2022 – 19 heures
Procès-Verbal

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 15

Présents :

MM. CHAMPION-BODIN Théo, BOISGARD Damien, BRETEAU Marc (arrivé à 19h05), DELACÔTE Fabrice, DELAPORTE Gaël, FORGEON Michel, GOMET Grégory, ROY Claude et Mmes BARBOTTIN Élise, BRÉANT Liliane, DAVID Ophélie, MEUSNIER Roselyne, OLIVIER Marie-France, RIBOUR Anne-Claire.

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme DUVERGER Dominique donne procuration à Mme BARBOTTIN Élise.

Date de la convocation & d'affichage de la convocation : 03 octobre 2022

SEANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à **19 h 00 minutes** et rappelle l'ordre du jour tel que formulé sur la convocation :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 septembre 2022
2. Rapport activités 2021 de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne
3. Mise à jour des commissions communales et du PCS
4. Désignation d'un correspondant incendie et secours
5. Dénomination de voirie : régularisation des lieux-dits
6. Renouvellement éclairage public Rue d'Azay-le-Rideau
7. Dissimulation du réseau de distribution publique d'énergie électrique dans l'Avenue de l'Europe
8. Informations diverses

Il est fait le constat de quorum.

Désignation du secrétaire de séance :

Pour la présente séance, Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur Gaël DELAPORTE en tant que secrétaire de séance. Ce que les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité.

Information au Conseil Municipal

Monsieur le Maire indique que, par courrier reçu le samedi 10 septembre 2022, M. Christian GELINARD l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal. Conformément à l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est effective dès réception et Monsieur le Sous-Préfet de Chinon en a été informé.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, Mme Anne-Claire RIBOUR, suivant immédiat sur la liste « Énergie collective » est installée en qualité de conseillère municipale à compter du 10 septembre 2022.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de cette nouvelle conseillère municipale.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 septembre 2022 (2022_10_01)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09 septembre 2022.

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

2. Informations des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations

2.a Achats, marchés publics et accords-cadres

Conformément à l'article L 2122-23, avant dernier alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte de ses décisions.

Dans ce cadre, ont été attribués et signés les marchés de gré à gré suivants :

Société/artisan	Date ou N° du devis	Intitulé	Montant € TTC	Bon pour accord le
BELLIN T.P.	932041 03	Sécurisation du cheminement et de la circulation du Chemin des Vignes	46 337.21 €	10/09/2022
RAPICAULT	090050822	Remplacement d'un moteur de volet roulant défectueux - école	569.71 €	22/09/2022
ARCHAMBAULT	38479	Visite Sénat du 05/10/2022	1 002.00 €	29/06/2022
Réseau des communes	13/07/2022	Site Internet – 2 ans	1 320.00 €	24/09/2022
GRATELLE	21-09-060	Travaux supplémentaires aménagement cimetière géotextile	240.24 €	27/09/2022
ENEDIS	8225668201	Proposition modification raccordement électrique	1 234.80 €	30/09/2022
ORANGE	11-22-151015	Mise en souterrain du réseau Rue des Silos	2 014.20 €	30/09/2022
SIMON Ludovic	DE1112	Remplacement WC école	367.74 €	03/10/2022
Touraine Espaces Verts	DV20195188	Engazonnement cimetière	836,66 €	06/10/2022

2.b Exercice du Droit de préemption (DIA)

Tout propriétaire qui souhaite vendre son bien situé sur une zone de préemption fixée sur le territoire de sa commune doit effectuer une déclaration en mairie. Monsieur le Maire a été sollicité pour les déclarations de DIA suivantes :

- N° 037176 22 40015 du 22 août 2022 : une maison d'habitation située 5 Rue du Château d'Eau (parcelle cadastrée section ZB n° 179) ;
- N° 037176 22 40016 du 08 septembre 2022 : un terrain situé à la Justice (parcelle cadastrée section ZP n° 244).

2.c Cimetière

Aucune attribution de concession au cimetière depuis le conseil municipal du 1^{er} juillet 2022.

3. Rapport activités 2021 de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (2022_10_02)

Monsieur le Maire a convié M. Christian PIMBERT et Mme Perrine MANSION BERJON, respectivement Président et Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne pour la présentation du rapport d'activités de l'année 2021 (annexe 1). Il les remercie pour leur présence et leur donne la parole pour la présentation de ce point.

A l'issue de la présentation du rapport d'activités, un temps d'échanges est proposé.

Mme Anne-Claire RIBOUR demande quelle est la position de la CCTVV par rapport au reversement obligatoire de la taxe d'aménagement entre les communes et l'EPCI. M. PIMBERT explique que la discussion est en cours et que la volonté de la CCTVV est de ne pas affecter le budget des communes. Un pourcentage sera déterminé en fonction du nombre des équipements et services communautaires

présents sur la commune. Mme MANSION BERJON précise que le choix du taux reste une décision communale. Elle précise le calendrier en indiquant qu'une délibération concordante entre la commune et la CCTVV devra être prise avant le 31/12/2022 et qu'une décision modificative sera nécessaire pour les communes n'ayant pas prévu de crédit en dépenses pour la Taxe d'Aménagement.

M. Michel FORGEON demande des précisions sur le transfert des compétences Eau et Assainissement prévu par la loi au 01/01/2026. M. PIMBERT répond que le processus est en cours. Mme MANSION BERJON précise qu'il s'agit d'un dossier qui nécessite beaucoup de travail et d'énergie et qu'il doit être mené en concertation avec les communes pour l'assainissement et les syndicats du territoire pour l'eau. C'est un dossier complexe qui nécessite l'appui d'un cabinet spécialisé qui va lancer une étude dès 2023 et prévoir un accompagnement jusqu'au transfert de compétences en 2026. Les élus et Président de syndicat seront associés et membres des comités de pilotage. Le coût de cette étude sera entièrement supporté par la CCTVV. Il est prévu une homogénéisation des pratiques et des tarifs sur 10 ans.

M. Michel FORGEON demande quelles sont les perspectives de la CCTVV pour 2022-2023. Y a-t-il un projet de piscine ? M. PIMBERT lui indique que la CCTVV a réalisé une prospective financière jusqu'à la fin du mandat qui a permis la définition d'un plan d'investissement. Il n'y a pas de projet de piscine qui ne rentre pas dans les compétences de la CCTVV.

M. Fabrice DELACOTE demande si la zone des Saulniers II va continuer à se développer. M. PIMBERT lui répond qu'il s'agit d'une priorité du mandat avec les maisons de santé. L'objectif est que la Zac des Saulniers II soit pleine en 2026.

Monsieur le Maire demande si le projet de construction d'un bâtiment « blanc » dans cette zone est toujours d'actualité. M. PIMBERT indique que ce projet est actuellement en suspens.

M. Fabrice DELACOTE demande s'il y a un projet pour la déchetterie de Noyant-de-Touraine. M. PIMBERT indique qu'un projet d'extension est en cours avec l'achat d'un terrain de l'entreprise CANCE. Des travaux d'amélioration des déchetteries étaient indispensables afin d'éviter des fermetures administratives mais le coût sera répercuté du SMICTOM à la CCTVV puis aux redevables.

Entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport d'activités de l'année 2021 de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

4. Mise à jour des commissions communales et du PCS

Suite à l'installation de Mme Anne-Claire RIBOUR et pour lui permettre de participer aux travaux des commissions, il convient de mettre à jour la liste des membres des commissions municipales ainsi que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

4.1. Commissions communales (2022_10_03)

Le Conseil Municipal lors de la séance du 05 juin 2020 a créé les commissions communales et en a déterminé le nombre de siège par délibération n°2020_06_04.

Les commissions suivantes ont été créées :

- La commission Communication, informatique, numérique
- La commission Affaires scolaires, jeunesse, école
- La commission Voirie, espaces verts, réseaux secs, agents techniques
- La commission Finances, subventions, marchés publics, administration, fonctionnement
- La commission Animations, fêtes, cérémonies, associations, sports
- La commission Social, personnes âgées
- La commission Bâtiments, cimetière, sécurité, agents d'entretien
- La commission Eaux, assainissement, environnement, urbanisme

Le nombre et la répartition suivante ont été approuvés pour les commissions communales : le Maire, président, 4 membres de la liste majoritaire et 1 membre de la liste minoritaire.

Monsieur le Maire rappelle la composition des commissions communales selon le tableau ci-après et demande à Mme RIBOUR à quelles commissions elle souhaite participer.

Communication - Informatique - Numérique	Affaires scolaires - Jeunesse - École	Voirie - Espaces verts - Réseaux secs - Agents techniques	Finances - Subventions - marchés publics - administration - fonctionnement
Membres Commission	Membres Commission	Membres Commission	Membres Commission
Théo CHAMPION-BODIN	Théo CHAMPION-BODIN	Théo CHAMPION-BODIN	Théo CHAMPION-BODIN
Damien BOISGARD	Ophélie DAVID	Claude ROY	Marie-France OLIVIER
Ophélie DAVID	Damien BOISGARD	Elise BARBOTTIN	Liliane BRÉANT
Liliane BRÉANT	Elise BARBOTTIN	Ophélie DAVID	Dominique DUVERGER
Grégory GOMET	Roselyne MEUSNIER	Gael DELAPORTE	Michel FORGEON
Marc BRETEAU	Anne-Claire RIBOUR	Fabrice DELACÔTE	Marc BRETEAU

Animations - Fêtes - Cérémonies - Associations - Sports	Social - Personnes âgées	Bâtiments - Cimetière - Sécurité - Agents d'entretien	Eaux - Assainissement - Environnement - Urbanisme
Membres Commission	Membres Commission	Membres Commission	Membres Commission
Théo CHAMPION-BODIN	Théo CHAMPION-BODIN	Théo CHAMPION-BODIN	Théo CHAMPION-BODIN
Grégory GOMET	Roselyne MEUSNIER	Gael DELAPORTE	Michel FORGEON
Damien BOISGARD	Marie-France OLIVIER	Damien BOISGARD	Claude ROY
Marie-France OLIVIER	Ophélie DAVID	Claude ROY	Elise BARBOTTIN
Liliane BRÉANT	Dominique DUVERGER	Grégory GOMET	Gael DELAPORTE
Anne-Claire RIBOUR	Anne-Claire RIBOUR	Fabrice DELACÔTE	Marc BRETEAU

Entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** la composition des commissions communales telle que présentée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document s'y référant.

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

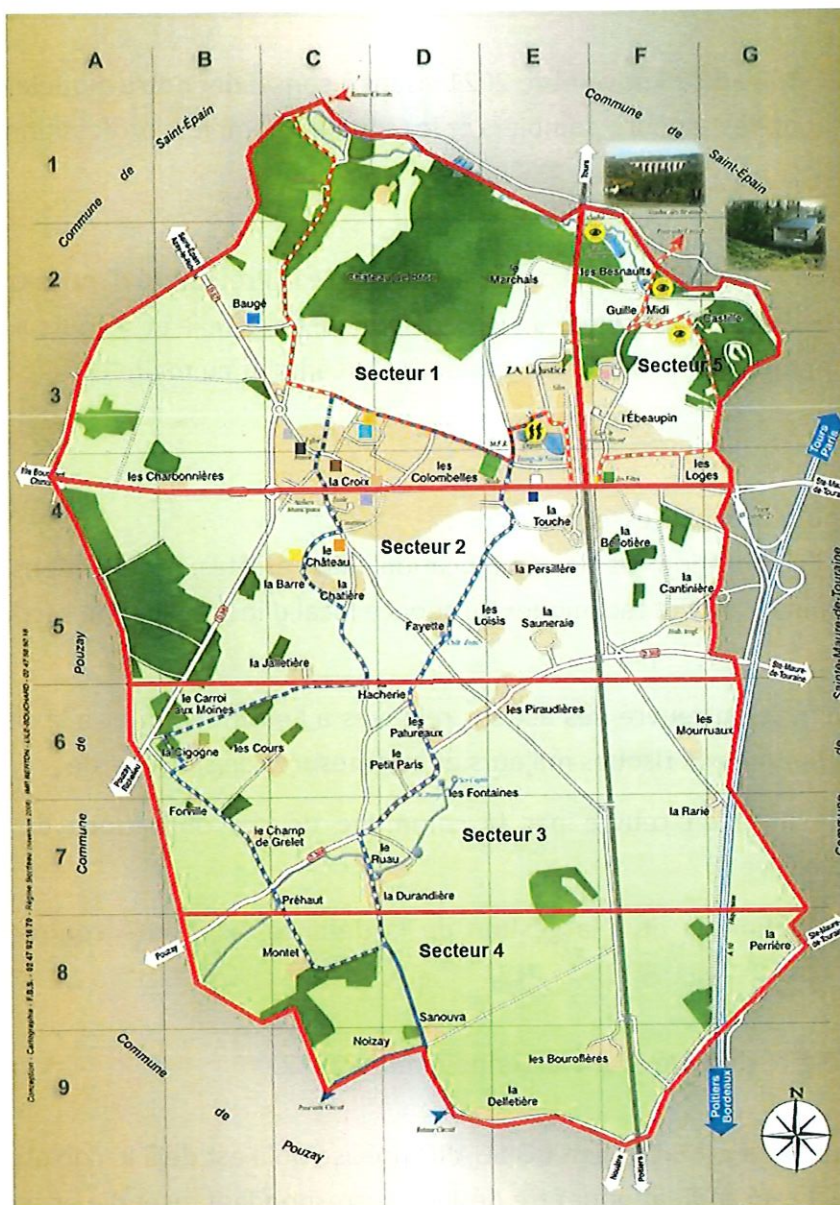
4.2. Plan Communal de Sauvegarde (2022_10_04)

Suite à l'installation de Mme Anne-Claire RIBOUR, il convient de réactualiser le Plan Communal de Sauvegarde en réaffectant un secteur à la nouvelle conseillère.

Monsieur le Maire rappelle qu'un Plan Communal de Sauvegarde est un document obligatoire qui définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de situation d'urgence.

Monsieur le Maire rappelle la répartition actuelle et sollicite Mme RIBOUR afin de compléter le secteur 1 selon le tableau suivant :

N° secteur	Noms élus	N° secteur	Noms élus
Secteur 1	- Fabrice DELACÔTE - Anne-Claire RIBOUR	Secteur 2	- Elise BARBOTTIN - Grégory GOMET
Secteur 3	- Roselyne MEUSNIER - Michel FORGEON	Secteur 4	- Gaël DELAPORTE - Marc BRETEAU
Secteur 5	- Dominique DUVERGER - Liliane BREANT		



Entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'actualisation du Plan Communal de Sauvegarde,
- **CHARGE** le Maire de transmettre les éléments actualisés du P.C.S aux différents services concernés.

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

5. Désignation d'un correspondant incendie et secours (2022_10_05)

La loi MATRAS n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels a instauré de nouvelles mesures.

Le Bureau de la défense nationale et de la protection civile de la Préfecture d'Indre-et-Loire a informé la municipalité de la nécessité de désigner un « correspondant incendie et secours » dans les conseils municipaux des communes qui ne disposent pas déjà d'un adjoint au maire chargé des questions de sécurité civile.

Ce correspondant a pour missions essentielles de :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Cet interlocuteur doit être désigné avant le 1er novembre 2022.

Après un appel à candidature, M. Damien BOISGARD précise qu'il est déjà le correspondant défense de la commune et qu'il est candidat pour être désigné correspondant incendie et secours.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DESIGNE** Monsieur Damien BOISGARD en qualité de correspondant incendie et secours,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents s'y référant.

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

6. Dénomination de voirie : régularisation des lieux-dits (2022_10_06)

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de l'adressage, il convient de dénommer l'ensemble des voies communales et de numéroté tous les locaux situés sur ces voies. Pour les lieux-dits, il faut notamment déterminer un type de voie (impasse, route, chemin, ...), il propose donc de délibérer pour mettre en conformité les voies non dénommées à ce jour selon l'annexe 2.

Dénomination actuelle	Nouvelle dénomination
Les Pissots	Place des Pissots
La Croix	Place de la Croix
Les Charbonnières	Route des Charbonnières
La Barre	Route de la Barre
Les Fonds de la Barre	Impasse des Fonds de la Barre
L'Ebeupin	Impasse de l'Ebeupin
Guille-Midi	Chemin de Guille-Midi
Castille	Chemin de Castille
Le Petit Paris	Impasse du Petit Paris
La Jalletière	Impasse de la Jalletière
Montet	Impasse de Montet
Noizay	Chemin de Noizay
La Delletière	Rue de La Delletière
Les Bouroflers	Impasse des Bouroflers
La Perrière	Route de la Perrière
La Sauneraie	Impasse de la Sauneraie
Baugé	Chemin de Baugé
Les Besnaults	Impasse des Besnaults
Les Mourruaux / Rarie	Impasse des Mourruaux - Rarie
Sanouva / Les Cinq Chemins	Chemin de Sanouva

Après discussion sur les nouvelles dénominations proposées, il est décidé que les lieux-dits Les Mourruaux / Rarie deviendraient l'impasse des Mourruaux – Rarie afin de conserver les noms des 2 lieux-dits.

Monsieur le Maire précise que tous les lieux-dits seront numérotés car c'est obligatoire.

Entendu l'exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues, places publiques et des bâtiments publics,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les dénominations proposées selon le tableau joint,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document s'y référant.

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

7. SIEIL : Eclairage public

Monsieur le Maire donne la parole à M. Claude ROY, adjoint, pour la présentation de ce point.

7. 1. Renouvellement éclairage public Quartier Bourg - Rue d'Azay-le-Rideau (2022_10_07)

Suite à la demande de la commune et dans le but de réduire la consommation, il convient de modifier le réseau d'éclairage public de la Rue d'Azay-le-Rideau, Rue de la Mairie, Rue de Richelieu, Les Pissots, Place de l'Eglise et Place de la Mairie.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le chiffrage estimatif transmis par le SIEIL.

Le devis s'élève à un montant de 26 418,60 € HT avec une participation du SIEIL de 50% soit un montant de **13 209,30 € HT net** restant à la charge de la commune.

Mme Anne-Claire RIBOUR demande si les candélabres seront complètement remplacés. Monsieur le maire lui répond que les candélabres restent et que cela concerne tous les luminaires dits « 4 faces » du Quartier Bourg.

M. BRETEAU souhaite savoir si on connaît le gain pour la commune. Monsieur le Maire lui indique que la consommation sera divisée par 3 et qu'on peut prévoir un retour sur investissement dans un délai de 5 à 7 ans et au vu de l'augmentation du coût de l'énergie, le retour sur investissement sera meilleur.

Monsieur le Maire précise qu'il travaille dans cette collectivité, il ne prend donc pas part au vote sur ce point.

Entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet présenté pour le renouvellement du réseau d'éclairage public Quartier Bourg - Rue d'Azay-le-Rideau,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document s'y référant.

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

7.2. Plan de sobriété énergétique face à l'augmentation des coûts de l'énergie (2022_10_08)

Dans le courrier du SIEIL du 26 septembre 2022, il est annoncé une augmentation du coût de l'énergie avec un **facteur de 3,1 en 2023** par rapport à 2022 pour l'électricité et annonce une prévision à 2,7 en 2024.

Afin de limiter l'impact de ces augmentations pour la collectivité, Monsieur le Maire propose de revoir les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public.

Afin que les modifications d'horaires soient prises en compte au plus tôt, il convient de prendre un arrêté et de le transmettre au SIEIL. Dans le cadre de la maintenance des armoires, il n'y a pas de frais pour la modification des horaires.

Depuis 2020, l'éclairage public est interrompu sur l'ensemble du territoire communal, hameaux compris, hors RD 760 de 23h à 6h. Monsieur le Maire indique qu'il faut prendre une décision et propose de modifier ces horaires **de 21h30 à 6h30 sur l'ensemble du territoire communal**.

M. Fabrice DELACOTE propose de rallumer à 7h le matin dans les hameaux en fonction des ramassages scolaires. Après discussion, il est validé que l'éclairage serait rallumé à 7h à La Cigogne et à La Cantinière.

M. Marc BRETEAU demande si une étude pourrait être réalisée pour connaître le coût des modifications à effectuer pour couper l'éclairage de la route départementale mais laisser éclairer les ronds-points. Il est précisé que le Département a pris la décision de ne plus éclairer les ronds-points selon des études réalisées. M. Grégory GOMET demande s'il est possible de réduire la gradation de l'éclairage de la RD. Monsieur le Maire lui répond que c'est possible mais que cela engendrera un coût pour la commune car il est nécessaire de reprogrammer chaque luminaire individuellement.

Mme Liliane BREANT précise qu'il faudrait maintenir un éclairage pour les gens qui utilisent la salle des fêtes. Mme Marie-France OLIVIER demande si l'éclairage pourrait être conservé le week-end ou s'il est possible d'intégrer cette réflexion dans le cadre du projet d'aménagement pour éclairer le parking. M. Marc BRETEAU propose de modifier le luminaire du perron de la fête de façon à éclairer le parking. Il est aussi proposé d'adapter les horaires en fonction des activités à la salle des fêtes. Monsieur le Maire rappelle que le luminaire de la salle des fêtes reste des fois allumé et qu'il faut faire attention à l'éblouissement.

Monsieur le Maire propose également de réduire la pose des guirlandes de Noël dans certains secteurs et de passer les luminaires 4 faces du quartier Bourg en LED.

Il est décidé de ne pas poser d'illuminations entre Noyant Gare et Noyant Bourg et de privilégier les secteurs suivants : la Mairie, la salle des fêtes et l'école.

Il est précisé que les dates de pose sont déjà déterminées et qu'il n'est pas possible de les modifier en fonction de l'entreprise et des autres collectivités (pose le 30/11 et dépose le 06/01).

De plus, au niveau de l'école, les éclairages de la salle de motricité et du restaurant scolaire n'ont pas été remplacés. Monsieur le Maire propose donc de les passer en LED. Au vu du budget restant, Monsieur le Maire et M. Gael DELAPORTE précisent qu'il sera possible de réaliser ces travaux d'ici la fin de l'année.

Entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les changements d'horaires proposés pour l'extinction de l'éclairage public de 21h30 à 6h30 sur l'ensemble du territoire commune, sauf Rue de Forville, Rue de la Cigogne, Rue du Carroi aux Moines, Rue de la Cantinière, Clos de la Cantinière, Rue Fernand Andréani (21h30-7h) et la RD 760 (23h-6h30)
- **APPROUVE** la proposition de réduire la pose des guirlandes de Noël (suppression entre Noyant Bourg et Noyant Gare et privilégier la Mairie, l'école et la salle des fêtes).
- **APPROUVE** les changements en LED des luminaires de la salle de motricité et du restaurant scolaire,
- **APPROUVE** les changements en LED des luminaires 4 faces du quartier Bourg,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document s'y référant.

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

8. Dissimulation du réseau de distribution publique d'énergie électrique dans l'Avenue de l'Europe (2022_10_09)

Monsieur le Maire donne la parole à M. Claude ROY, adjoint, pour la présentation de ce point.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de dissimuler les réseaux de l'Avenue de l'Europe dans le cadre de l'aménagement du quartier Gare.

Par courrier en date du 08 juin 2022, ENEDIS transmettait un devis relatif au déplacement de la ligne HTA située Avenue de l'Europe pour un montant de 54 045,62 €,

Et par courrier en date du 06 juillet 2022, la commune sollicitait le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) pour cette dissimulation.

Le coût de la dissimulation des réseaux de distribution publique d'énergie électrique a été estimé par le SIEIL à 96 272,34 € TTC. La part communale s'élève à **24 068,08 € HT NET**.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accepter le coût estimatif du SIEIL en sachant que celui-ci peut varier en fonction du coût réel des travaux.

Il convient de confirmer au SIEIL l'engagement de la commune sur cette charge financière afin qu'il puisse l'inscrire sur un programme de travaux.

Mme Marie-France OLIVIER demande quelle est la longueur concernée. Monsieur le Maire lui précise que cela concerne la partie qui va de la Rue de la Touche jusqu'au poste de transformation au portail de l'avenue de l'Europe.

Il est précisé que les travaux seront réalisés prochainement car une commission a lieu avant la fin d'octobre et qu'il faut se positionner rapidement au vu de l'avancement des travaux de l'aménagement du quartier de la Gare. Mme Anne-Claire RIBOUR pense qu'il est judicieux de profiter des travaux en cours pour réaliser ces investissements.

Monsieur le Maire précise qu'il travaille dans cette collectivité, il ne prend donc pas part au vote sur ce point.

Entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les travaux de dissimulation des réseaux de distribution publique d'énergie électrique dans l'Avenue de l'Europe ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant :
 - à signer les conventions et actes nécessaires à cette décision,
 - à solliciter auprès de l'Etat, des différents Organismes et Collectivités, les subventions et fonds de concours correspondants et à signer les actes nécessaires à cette décision ;
- **S'ENGAGE** à payer la part communale des travaux au coût réel ;
- **DECIDE** d'imputer les dépenses et d'inscrire les recettes correspondantes au Budget Général de la commune.

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 + 1
Contre : 0
Abstention : 0

9. Informations diverses

A. Dates à retenir

- Prochain conseil municipal : **le 04 novembre 2022**
- **07 octobre 2022** : Arrachage de la Jussie aux Etangs de Fosson (dernière action de 2022)
- **08 octobre 2022** : réunion de la Commission Social à 10h et de la Commission Animation à 14h.
- **15 octobre 2022** : Soirée alsacienne organisée par Noyant Animation

- Congrès des Maires d'Indre-et-Loire au Palais des Congrès de Tours le mercredi 7 décembre 2022.

B. Informations diverses

- **Aménagement du quartier de la Gare** : point sur les travaux en cours. Démarrage des travaux le 12 septembre 2022 rue du 8 mai conformément à la réunion publique/ démarrage prévisionnel sem 42 sur la RD 760 (attente de la livraison des bordures).

Ajout à la demande de Madame A-C. RIBOUR lors de la séance du 04 Novembre 2022 : Monsieur F. DELACOTE regrette que les entrées bateaux n'aient pas été prévus sur le terrain rue du 8 mai. Monsieur le Maire lui indique qu'en l'absence de permis de construire, il ne sait pas où seront situées les entrées. Il précise que ces aménagements futurs seront à la charge du pétitionnaire. Madame RIBOUR répond que s'agissant du domaine public, cela ne pourra pas être à la charge du pétitionnaire.

- **Bulletin municipal** : distribution en cours, 1 zone reste à distribuer – Marc BRETEAU prendra les bulletins lundi.
- **Véhicule électrique** : attente de la livraison prévue début octobre.
- Accueil d'une stagiaire au sein du service administratif du 10 au 21 octobre et du 07 au 18 novembre 2022.

10. Clôture de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour de la présente séance ayant été traités, Monsieur le Maire propose de lever la séance. Monsieur le Maire déclare la séance levée à : 21 h 51.

En Mairie, le 07 novembre 2022

Le secrétaire de séance,
Gaël DELAPORTE



Monsieur le Maire,
Théo CHAMPION-BODIN



Communauté de communes Touraine Val de Vienne

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



TOURAINES VAL DE VIENNE
Communauté de communes
www.cc-tvv.fr

SOMMAIRE

Thématique	Numéros de page
Administration générale	P. 1
Ressources humaines	P. 3
Communication	P. 5
Politiques territoriales	P. 9
Développement économique	P. 12
Développement touristique	P. 14
Développement culturel	P. 16
Développement du sport	P. 22
Services au public	P. 24
Environnement	P. 27
Enfance-jeunesse	P. 28
Habitat et numérique	P. 34
Urbanisme	P. 37
Autorisation du Droit des Sols	P. 38
Gens du voyage	P. 39
Compte administratif 2020	P. 40

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ La gouvernance

Conseil communautaire : 58 délégués pour

40 communes représentées par un délégué minimum

ANTOIGNY-LE-TILLAC
Serge MOREAU
ASSAY
Claudine GAUCHER
AVON-LES-ROCHES
Pascal BLANCHARD
BRASLOU
Claudine LECLERC
BRAYE-SOUS-FAYE
Patrick DEVYVER
BRIZAY
Jean-Claude REDUREAU
CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Aurélië ROCHER
CHAVEIGNES
Philippe DUBOIS
CHEZELLES
Christian PIMBERT
COURCOU
Nicolas SALLÉ
CRISSAY-SUR-MANSE
Mark DERNONCOUR
CROUZILLES
Daniel BRISSEAU
FAYE-LA-VINEUSE
David CAILLETEAU
JAULNAY
Maurice TALLAND
LA TOUR-SAINT-GELIN
Claude LE FUR
LEMERE
Martine JUSZCZAK

LIGRE :
Bernard THIVEL
Brigitte WILMANN-THIVAUT
L'ILE-BOUCHARD :
Nathalie VIGNEAU
François de LAFORCADE
Sandra PENAUD
LUZE :
Annabelle PARENT
MAILLE :
Bernard ELIAUME
MARCILLY-SUR-VIENNE :
Thierry BRUNET
MARGNY-MARMADE :
Claudy FOUQUET
NEUIL :
Natalie SENNEGON
NOUATRE :
Pierre-Marie DANQUIGNY
NOYANT-DE-TOURAINNE :
Théo CHAMPION-BODIN
Liliane BREANT
PANZOULT :
Francis DESBOURDES
PARCAY-SUR-VIENNE :
Olivier DURAND
PORTS-SUR-VIENNE :
Daniel POUJAUD
POUZAY :
Françoise MORIN
Marylène RIDOUARD
PUSSIGNY :
Alain DUBOIS

RAZINES :
Franck LIBEREAU
RICHELIEU :
Etienne MARTEGOUTTE
Véronique BACLE
Michel AUBERT
Philippe NAUDEAU
RILLY-SUR-VIENNE :
Laurent RAINEAU
SAINT EPAIN :
Florence BOULLIER
François LIARD
Natacha DECOURT
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE :
Michel CHAMPIGNY
Claire VACHEDOR
Yvon-Marie BOST
Naouël QUERNEAU
Frédéric URSULY
Christine BOISQUILLON
Lionel ALADAVID
Samuel d'EU
Annaïck RICHARD
SAZILLY :
Fabrice MERLOT
TAVANT :
Jacky CORNILLAUD
THENEUIL :
Nadège ARNAULT
TROGUES :
Christophe ALIZON
VERNEUIL-LE-CHÂTEAU :
Eric BIGOT

■ La communauté en chiffres

40 communes 12 Zones d'Activités
26 434 habitants 100 entreprises pour 1 150 emplois
34,8 habitants /km2 2 500 établissements économiques en tout

BUREAU

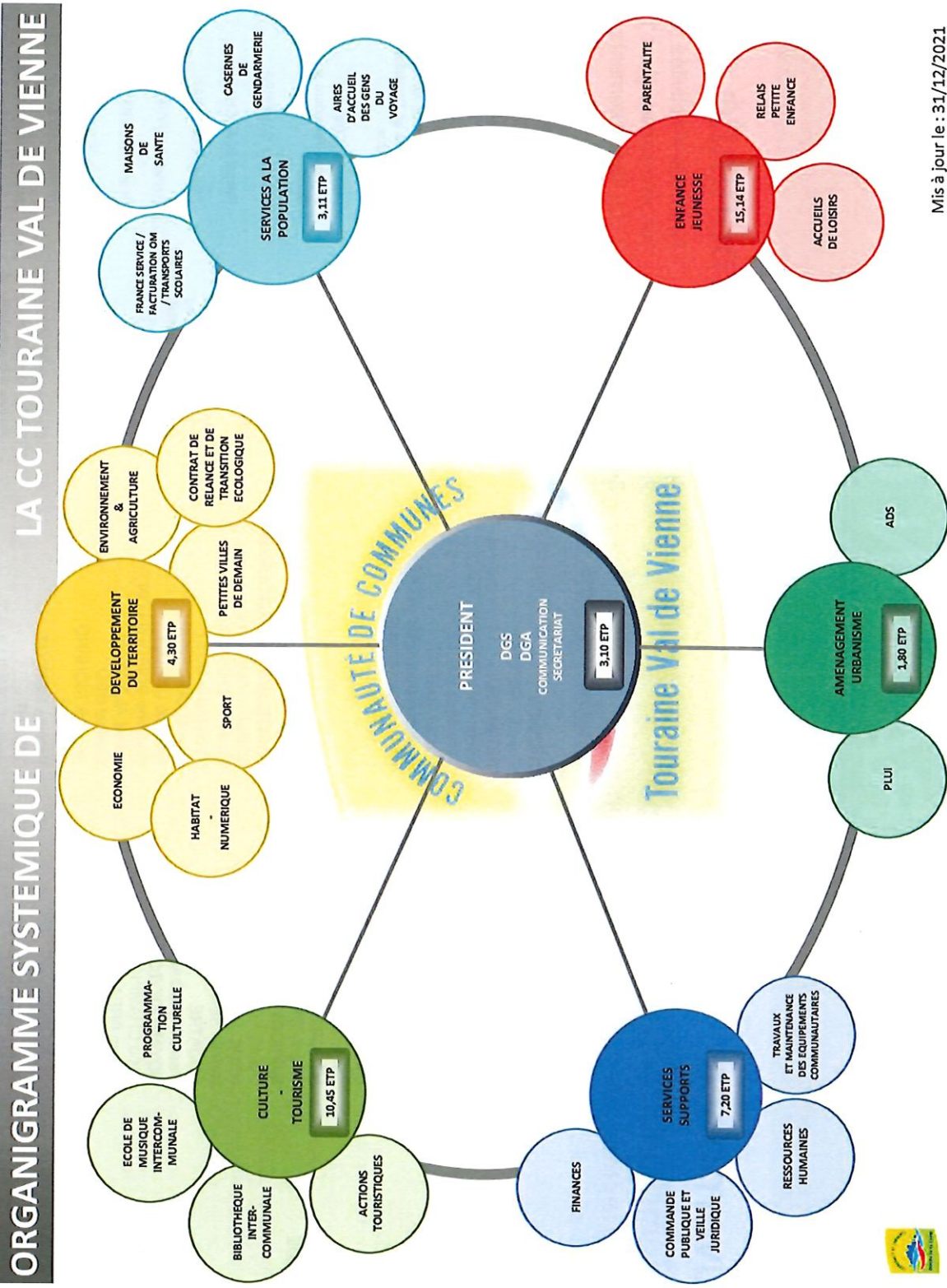
Président : Christian PIMBERT
9 VP + 30 membres

Christian PIMBERT
Président
Serge MOREAU
1^{er} Vice – Président aux
Finances – Economie et
Développement durable
Bernard THIVEL
2^e Vice – Président aux
Ressources humaines,
Enfance – Jeunesse
Daniel BRISSEAU
3^e Vice – Président au
Commerce, Artisanat, Emploi
et Insertion
Nathalie VIGNEAU
4^e Vice – Présidente au
Tourisme
Etienne MARTEGOUTTE
5^e Vice – Président aux
Service à la population et
Transports scolaires
Thierry BRUNET
6^e Vice - Président à
l'Urbanisme, Habitat et
Numérique
Bernard ELIAUME
7^e Vice-Président à la
Culture

Natalie SENNEGON
Pierre-Marie DANQUIGNY
Théo CHAMPION-BODIN
Francis DESBOURDES
Olivier DURAND
Daniel POUJAUD
Françoise MORIN
Alain DUBOIS
Franck LIBEREAU
Laurent RAINEAU
Florence BOULLIER
Samuel d'EU
Fabrice MERLOT
Jacky CORNILLAUD
Nadège ARNAULT
Christophe ALIZON
Eric BIGOT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ Services et effectifs (en ETP) de la CCTV au 31/12/2021



RESSOURCES HUMAINES

■ Les ressources humaines en chiffres

Nombre d'agents au 31/12/2021 : 64

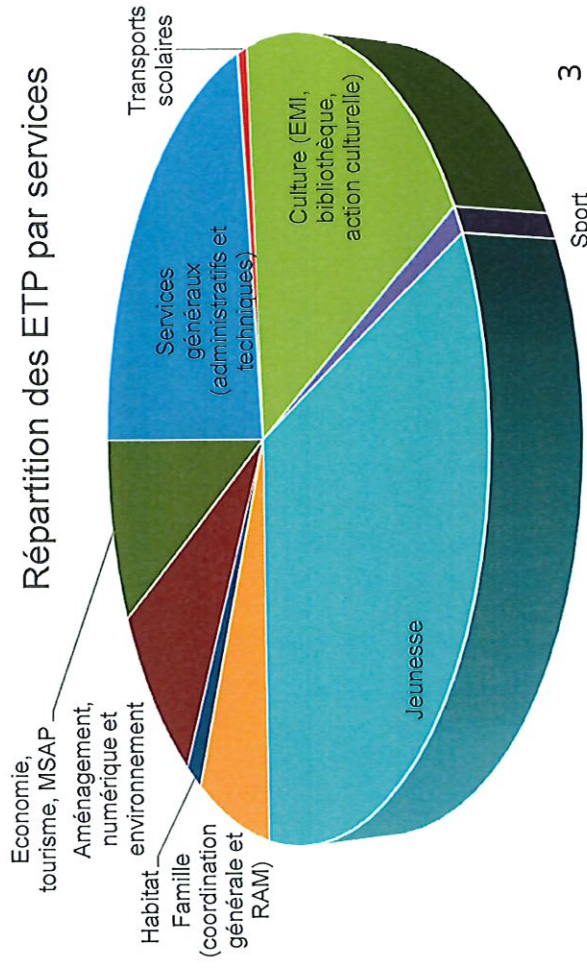
Masses salariales (*) au compte administratif 2020 : 1 418 674€

Répartition des agents par catégorie et par statut au 31/12/2021

Catégories	Titulaires	Non-titulaires	Total
A	5	1	6
B	10	11	21
C	29	8	37
Total	44	20	64

Répartition des agents par services en nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) au 31/12/2021

Services	ETP	AGENTS
Services généraux (administratifs et techniques)	11	11
Transports scolaires	0,4	3
Culture (EMI, bibliothèque, action culturelle)	8,78	17
Sport	0,5	0,5
Jeunesse	15,22	18
Famille (coordination générale et RAM)	3,13	5
Habitat	0,7	0,5
Aménagement, numérique et environnement	4,24	4,5
Economie, tourisme, MSAP	4,16	4,5
Total	48,13	64



(*) Définition INSEE : La masse salariale est le cumul des rémunérations brutes, hors cotisations patronales

■ Principaux faits marquants de l'année 2021

- **Organisation des services**
 - Création du Pôle Culture-Tourisme
 - Création d'1 emploi contractuel pour la commande publique et la veille juridique
 - Création de 2 emplois contractuels pour le suivi des politiques contractuelles, PVD (Petite Ville de Demain) et CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique)
- **Effectifs**
 - janvier : arrivée de Quiterie de PONTIS, Chargée de communication
 - août : arrivée de Caroline MERCIER – Responsable du Pôle Culture-Tourisme
 - septembre : départ d'Agnès TOUBLANC (EMI)
 - septembre : arrivées de Laetitia ARVERS – Secrétaire Culture, d'Albin BOURGEOIS – Chef de projet PVD, de Jean-Baptiste LASSERRE – Chef de projet Commande publique et veille juridique et d'Oliver GARNAUD, Responsable de la bibliothèque intercommunale
 - octobre : départs de Marie CHAZELLE – Professeur de flûte et de Thomas DELOBEL – Manager ALSH
 - novembre : départ d'Aurélien VAN DEN WILDENBERG – Responsable de la bibliothèque intercommunale
- **Statutaire**
 - Mesures de reclassement pour les agents de catégorie C
 - Approbation des Lignes Directrices de Gestion
- **Dialogue social**
 - 3 réunions du Comité Technique
 - 1 réunion du CHSCT programmée et reportée en 2022
- **Hygiène & sécurité**
 - Crise sanitaire COVID 19 (protocoles sanitaires, ASA, télétravail...)

COMMUNICATION

- Zoom sur les principales campagnes de communication
- Des outils adaptés aux cibles : touristes, habitants du territoire, élus, etc.
- Des plans de communication 360° dédiés : print, web et digital
- Une charte graphique modernisée et homogénéisée

Institutionnelle



Tourisme / Culture



COMMUNICATION

■ Site Internet CCTW

Audience

janv. 2021 : +200 visiteurs jour

déc. 2021 : +400 visiteurs jour



Un automne culturel pour les petits (0-3 ans)

Chaque semaine, les enfants de moins de 3 ans sont invités à découvrir les richesses de la région à travers des ateliers ludiques et éducatifs.

■ Site Internet Voie verte

Audience

2020 : 1600 visiteurs

2021 : 3400 visiteurs



Soit une progression de +100% pour chacun des sites

COMMUNICATION

Facebook CCTVW

Point statistiques

Janv. 2021	335 like	441 abonnés
Déc. 2021	947 like	1127 abonnés

Soit une progression de +155 %

Couverture cumulée

173 posts	407 452 personnes touchées	20 943 interactions
1156 like	157 commentaires	1720 partages

Audience totale :
407 452 personnes touchées

1 jeu concours « Un été en Touraine Val de Vienne » durant tous le mois de juillet, en partenariat avec l'OT :

- 4 partenaires touristiques
- 3 partenaires restaurateurs
- Près de 100 participants



■ Les principales publications

Le bulletin

2 éditions annuelles : janvier et juin

2 x 13 000 exemplaires

Qualification du contenu et de la forme : nouvelle maquette depuis janvier 2021

Diffusion :

- Diffusion CCTW : 40 points / 40 communes
- Diffusion communes 1 bulletin / foyer

Le livret Contrat de Relance et de Transition Ecologique



■ Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

2021, 1 année d'élaboration active !

Les élus et les services se sont mobilisés pour élaborer ensemble le CRTE. Cette intense phase de réflexion a permis de déterminer de grandes orientations stratégiques déclinées en actions opérationnelles, communales et intercommunales, regroupées dans une feuille de route commune.

A travers ce contrat, l'Etat s'engage, pour les 6 ans à venir, à subventionner les projets qui répondent aux objectifs du plan de relance, dans la limite des enveloppes annuelles dédiées (DSIL-DETR).

Quelques dates

- janv. > fév. 2021 : phase de diagnostic du territoire et d'orientations
- mars > mai 2021 : phase de co-construction avec les élus et conseillers communautaires (2 séminaires et 4 séances de travail)
- 15 nov. 2021 : phase d'adoption devant le Conseil communautaire
- 2 déc. 2021 : signature officielle entre la CCTV, l'Etat, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire, en présence des communes.

Quelques chiffres

- 6 ans : durée du contrat
- 69 projets
- 30 millions d'€ de travaux générés pour réaliser ces projets
- 9 millions d'aides de l'Etat espérés



Financé
par



POLITIQUES TERRITORIALES

Un territoire mobilisé pour relancer l'économie, renforcer les services à la population (dont la santé et l'enfance-jeunesse) tout en conciliant les objectifs du développement durable

... les ambitions du territoire

Le défi de demain est de faire de la transition écologique une opportunité économique pour le territoire !

ATTRACTIVITE
SOLIDARITE
SOBRIETE



... les orientations

LA RELANCE ECONOMIQUE

fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté

LA COHESION SOCIALE

renforcer l'identité de territoire

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

agir en faveur de la transition écologique du territoire

Quelques exemples d'actions retenues :

Construction d'ateliers blancs
à Ste-Maure-de-Touraine et Richelieu

Maîtrise d'ouvrage CCTV
Débuts des travaux : 20 23 et 2024
Coûts estimatifs : 448 000 et 425 000 € HT
Subventions espérées : 50% (dont 30% de l'Etat)

Construction d'un gymnase multisports
à Richelieu avec panneaux photovoltaïques

Maîtrise d'ouvrage CCTV
Débuts des travaux : 2022
Coûts estimatifs (hors géothermie) : 2 298 390 € HT
Subventions attendues : 72 % (dont 36% de l'Etat)

Rénovation complète de la station d'épuration de Ligré

Maîtrise d'ouvrage communale
Début des travaux : 2024
Coûts estimatifs : 200 000 € HT
Subventions attendues : 80% de l'Etat

■ Petites Villes de Demain (PVD)

Alors que la CCTV et les communes de Sainte-Maure-de-Touraine, Richelieu et L'Île-Bouchard avaient signé en juin 2020 une convention d'adhésion au programme Petites Villes de demain, l'année 2021 a été marquée par l'arrivée d'un chef de projet dédié.

Des comités locaux ont été mis en place pour sensibiliser les élus aux enjeux du programme et dessiner un projet de territoire. Dans ce sens, une étude sur le commerce a été menée dans chacune des trois communes en concertation avec les commerçants.

Dans le cadre de son étude pré-opérationnelle pour l'amélioration de l'habitat, la CCTV accompagne les 3 communes en commandant un « zoom » du cabinet d'études (rénovation énergétique, vacance des locaux, façades, etc.).



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ Animation du territoire

Conventions avec la CCI Touraine et la CMA 37

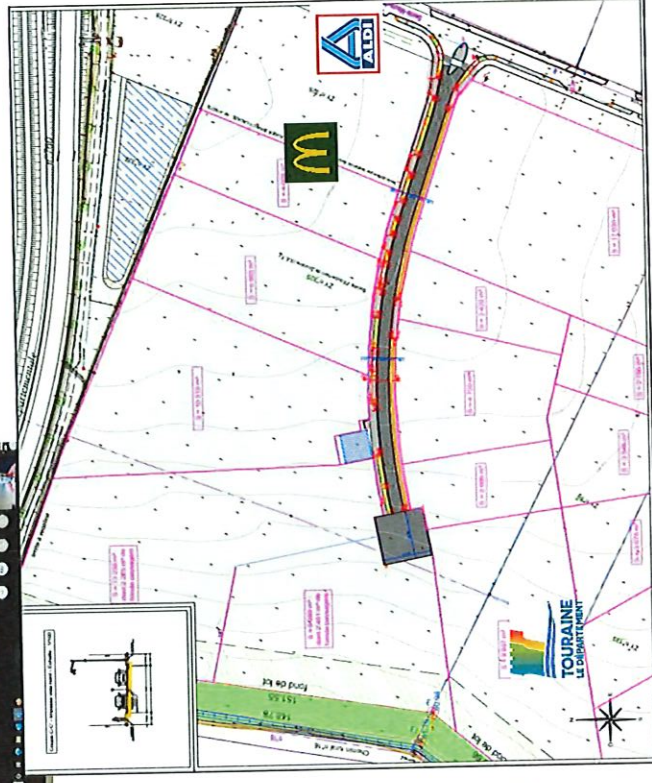
Après une année « blanche » en 2020 pour cause de crise COVID, les actions d'animations à destination des entreprises du territoire ont pu reprendre en 2021 :

- cycle d'ateliers sur le « Développement commercial » (mars/avril)
- cycle d'ateliers sur la « Montée en compétence RH des dirigeants » (novembre/décembre)
- action de sensibilisation à l'apprentissage (mai/juin)



■ Locaux commerciaux et artisanaux

- 5 ateliers artisanaux / 5 commerces / 5 bureaux d'entreprises
- Revenus des immeubles (loyers) : **83 268 €**
- Coût de fonctionnement (hors remboursement des emprunts) : **8 356 €**



■ Cessions immobilières

- ZA La Méligrètte (Crouzilles)
 - Lot de 3 455 m² à O3 Experts EA
- ZA La Justice (Noyant)
 - Atelier artisanal de 250 m² à SEGEC (fin de crédit-bail)
- ZAC Les Saulniers II (Sainte-Maure)
 - Lot de 12 000 m² à Immaldi et Cie
 - Lot de 4 000 m² à McDonald's France
 - Lot de 9 700 m² au Conseil départemental (futur centre d'exploitation routier)

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

■ Camping La Croix de la Motte

Activité

2^e année d'activité de la Délégation de Service Public (2020-2022)

Labélisation

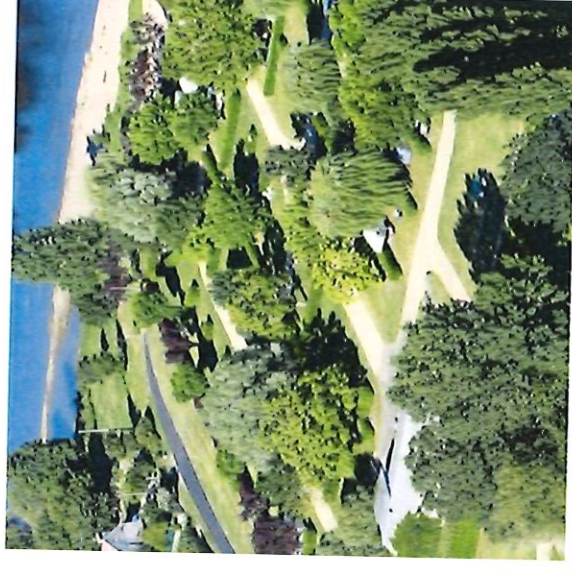
Obtention du classement 3*

Fréquentation

1589 touristes soit une hausse de +50% par rapport à 2020

Investissements

- Acquisitions de nouveaux canoës + gilets (2 900 € HT)
- Couverture terrasse mobile-home (1 345 € HT)
- Plantation d'arbres (1 028 € HT)



■ Soutien aux associations

- Office de tourisme: subvention annuelle de 187 050 €
- 3 150 € alloués pour 6 manifestations/actions

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

■ Voie verte Richelieu - Chinon

Fréquentation

Mise en place d'un compteur le 1er avril
15 272 passages enregistrés du 1er avril au 31 décembre 2021

Labellisation

Obtention du label 3V Belle Voie - AF3V vélo route et voies vertes

Ancienne gare de Richelieu

Ouverture en mai 2021 du « Bout du Monde » - café, concert
Travaux d'isolation coupe-feu au 1er étage (7 100 € HT)

Hangar pour l'autorail « La Richelaise » :

Début des travaux en novembre 2021 pour une durée prévisionnelle de 7 mois.
Montant prévisionnelle de l'opération : 220 000 € HT (financés à 80%)

Ancienne gare de Champigny-sur-Veude

Mise à disposition de l'HAPPY-CULTEURS du 16/07 au 30/09/2021,
Projet de mise hors d'eau et hors d'air par la Communauté de communes

Gîte de la gare de Ligré-Rivière

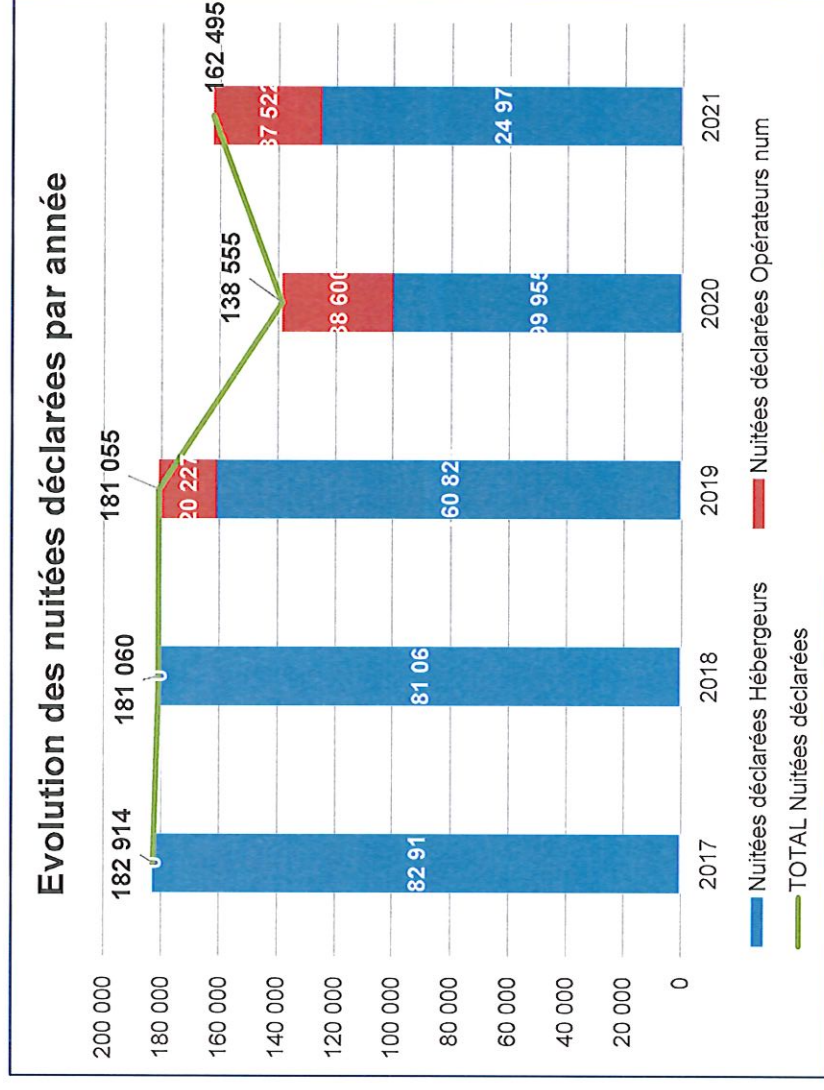
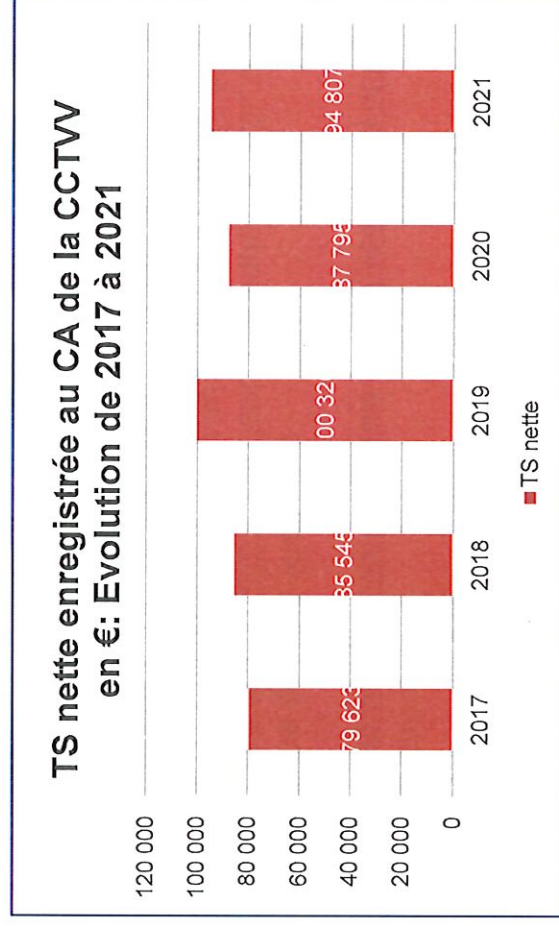
- Labellisation Accueil vélo et Loire à vélo
- 18 séjours, 119 nuits louées, 215 personnes accueillies
- Investissements : clôture extérieure (2 470 € HT) et parasols (840 € HT)



DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

■ Suivi de la taxe de séjour intercommunale

La taxe de séjour est appliquée depuis le 1er janvier 2017 sur l'ensemble du territoire de la CCTV.



DEVELOPPEMENT CULTUREL

■ Saison culturelle

L'année 2021 a été marquée par la suite de la crise sanitaire liée au COVID 19 avec notamment la programmation des reports.

Soutiens financiers

La saison culturelle bénéficie des soutiens financiers du :

- Conseil départemental d'Indre et Loire : 20 000 €
- Région Centre dans le cadre du PACT : 43 819,73 (dont 7789,66 reversés aux associations partenaires : Salle du Rond Point et Comité des Fêtes)

Programmation scolaire

- 11 spectacles en itinérance, toutes disciplines soit 40 séances au programme
- 2005 jeunes accueillis (l'ensemble des écoliers du territoire)
 - dont 132 collégiens du territoire (classes de cinquième)
 - 279 accompagnateurs (enseignants et parents d'élèves)



	4 séances	245 écoliers et 35 accompagnateurs
Matiloun		
Et là-haut, c'est comment ?	5 classes	133 écoliers
Qui a croqué ma pomme ?	4 séances	170 écoliers et 29 accompagnateurs
L'ombre de ma main	6 séances	248 écoliers et 42 accompagnateurs
Poi	4 séances	175 écoliers et 28 accompagnateurs
Visite de la Maison du Souvenir	5 classes	109 écoliers et 11 accompagnateurs
Chapeau-Charlot	3 séances scolaires	339 écoliers et 39 accompagnateurs
Chansons d'amour pour ton bébé	2 séances scolaires 2 séances petite enfance	76 écoliers et 13 accompagnateurs
Stellaire	1 séance collège	132 collégiens et 10 accompagnateurs
Petit homme	3 séances 1 séance petite enfance	153 écoliers et 30 accompagnateurs
Zorro...	3 séances	225 écoliers et 18 accompagnateurs

DEVELOPPEMENT CULTUREL

■ Saison culturelle (suite)

L'année 2021 se découpe en deux temps avec la programmation de derniers reports covid de l'année passé. De mai à juin notamment avec « Arod », puis d'octobre à décembre avec le spectacle « Stellaire » et le concert de « Thé Vanille », événements valorisés dans une communication dédiée Automne Culturel.

Le théâtre de la Jeune Plume est intervenue en 2021 au sein de l'EHPAD de Richelieu et de l'Île-Bouchard auprès des résidents.



■ Subventions

La CCTVW a alloué un montant total de 69 480 € sous forme de subvention afin de soutenir les associations du territoire.

Plusieurs évènements ont été annulés et de ce fait les associations porteuses n'ont pas perçu de subvention : le Festival du film chinois, cape et épée, le salon artistique de Richelieu, Cantiléna, les Ateliers Auguste Renoir, Graffeurs au château, Amis de la Collégiale Saint Georges, les Pussifolies.

Malgré ce contexte, les associations suivantes ont pu bénéficier de l'aide financière de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne : Amis du château du Rivau, Amis du Musée du Bouchardais, Amis du patrimoine de Ste Maure et sa région, Art'no limit, Chevalets de Courtineau, Chœur Ex Arte, Comité d'animation de Crissay, Comité des fêtes de Richelieu DOME, Compagnie du Halo, Cré'artistes, Crissay en marche, FAYE La Fête, Foyer des jeunes de Sainte Maure (cinéma), Indian Dream, Lire et Partager en Bouchardais, Les Richelais du Cardinal, cinéma, Rond Point, Société historique connaissance Pays de Richelieu, Ecole de Musique Pays de Richelieu et la Maison du Souvenir Maillé

■ Cinéma

Reconduction du partenariat avec Ciné-Off pour la projection de films dans la salle du Cube. L'association culturelle et artistique du bouchardais s'occupe de manière bénévole de la gestion de cette activité

DEVELOPPEMENT CULTUREL

■ Les spectacles en direction des scolaires

Une année placée encore sous la crise sanitaire : les spectacles sont reportés plusieurs fois !

11 propositions de spectacles en itinérance, toutes disciplines (40 séances) prévues

Matilou	4 séances	245 écoliers et 35 accompagnateurs
Et là-haut, c'est comment ?	5 classes	133 écoliers
Qui a croqué ma pomme ?	4 séances	170 écoliers et 29 accompagnateurs
L'ombre de ma main	6 séances	248 écoliers et 42 accompagnateurs
Poi	4 séances	175 écoliers et 28 accompagnateurs
Visite de la Maison du Souvenir	5 classes	109 écoliers et 11 accompagnateurs
Chapeau-Charlot	3 séances scolaires	339 écoliers et 39 accompagnateurs
Chansons d'amour pour ton bébé	2 séances scolaires 2 séances petite enfance	76 écoliers et 13 accompagnateurs
Stellaire	1 séance collège	132 collégiens et 10 accompagnateurs
Petit homme	3 séances 1 séance petite enfance	153 écoliers et 30 accompagnateurs
Zorro...	3 séances	225 écoliers et 18 accompagnateurs

2005 jeunes accueillis (l'ensemble des écoliers du territoire)
dont 132 collégiens du territoire (classes de cinquième)
279 accompagnateurs (enseignants et parents d'élèves)



STELLAIRE
Compagnie Stéréopik

jeudi 25 novembre 2021
20h30



Pancoult (37)
Le Cube



Chansons
d'amour pour
ton bébé
de Julie Bonnie

Compagnie Mousquetaires

DEVELOPPEMENT CULTUREL



■ Bibliothèque intercommunale

- **172 abonnés inscrits**
- **7500 documents** (3660 pour les adultes, 1180 pour les adolescents, 2660 pour le jeune public)
- **Actions culturelles**
 - les « P'tites lectures » : fruit d'un partenariat avec le RAM et le multi-accueil de L'Île Bouchard pour séances de lectures pour les 0-3 ans tous les mois à la bibliothèque.
 - Développement du prêt : Prêt de malles de livres aux partenaires intercommunaux ainsi qu'à l'association ACAB lors des séances de cinéma jeunesse « 1,2,3... Ciné ! »
 - Animation des bibliothèques : Réunion des bibliothèques du territoire pour définir les actions d'animation du réseau 2022

■ **Bibliothéconomie**

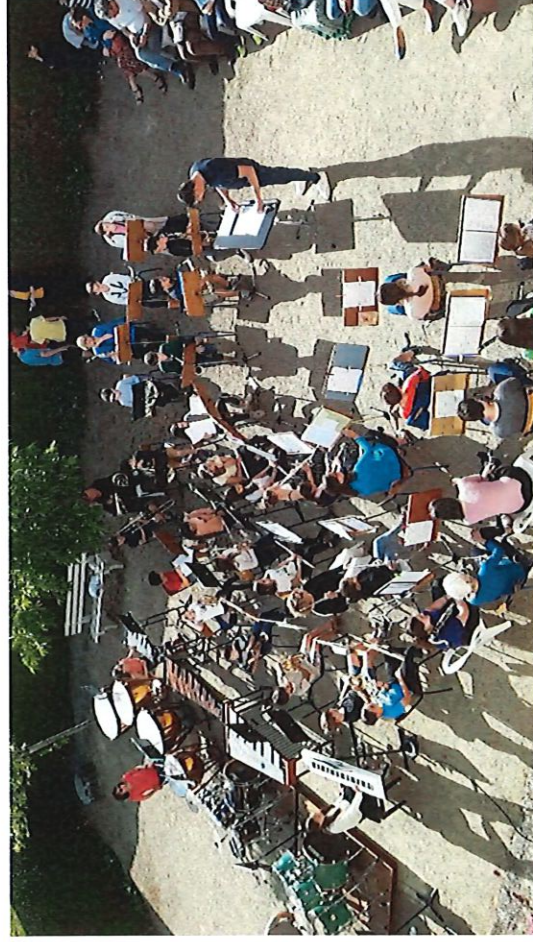
Recollement des collections et finalisation des enregistrements

- **Aménagement**
 - d'une nouvelle salle dédiée aux collections et animations jeunesse

DEVELOPPEMENT CULTUREL

■ Ecole de Musique Intercommunale (EMI)

- Une formation pédagogique comprenant 3 modules qui sont complémentaires et obligatoires : la Formation Musicale, la Formation Instrumentale et la Pratique Collective
- A la rentrée scolaire 2021,
 - 114 élèves (+ 21 OAE Orchestre A l'Ecole),
 - 23 disciplines enseignées
 - 13 enseignants (5,3 équivalent temps plein) dont 3 musiciens intervenants en milieu scolaire
 - 1 mi-temps direction et 0,15 secrétariat
 - 108h de cours hebdomadaires dont 28,75h d'interventions en milieu scolaire (IMS) et 9h d'Orchestre à l'école



DEVELOPPEMENT CULTUREL

- **Agenda**
 - Février : 2 *Parenthèses musicales* au Cube
 - Juin : enregistrement vidéo et son d'un clip *Capitaine Némo*
 - Juillet : Fête de fin d'année sur la Voie Verte
 - Novembre : concert de l'Union musicale, concert au profit du Téléthon ArciaChœur sur invitation de la chorale Croque-note de Saint-Cyr sur Loire
 - Décembre : concert de Noël de l'orchestre d'harmonie junior, ensemble de percussions, groupe de musique actuelle, salle P Leconte
- **Orchestre à l'École** s'installe à l'école élémentaire de Saint-Epain en septembre 2021 (septembre 2021 > juin 2023)
21 élèves de CM1 et 5 enseignants de l'EMI interviennent tous les lundis après-midi dans l'école de Saint-Epain. Les IMS se sont aussi poursuivies.



DEVELOPPEMENT DU SPORT

■ Equipements sportifs communautaires

Projet de construction d'un gymnase communautaire à Richelieu

- Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)
- 1 salle de 44 x 24 m, 4 vestiaires, 2 vestiaires arbitres, gradins de 100 places
- Estimatif travaux APD (hors géothermie): 2 001 500 € HT
- Lancement d'une étude de faisabilité géothermie



Complexe sportif de la Manse

Installation de garde-corps du le toit-terrasse : 8 000 € HT

■ Soutien aux associations sportives

- 40 450 € de subventions votées par le conseil. Suite à des annulations de manifestations en raison du Covid-19, finalement 38 700 € de subventions versées.
- 7 clubs soutenus
- Renouvellement des conventions de partenariat pour 2022-2024 avec le Groupement d'employeur des Clubs Sportifs de Sainte-Maure-de-Touraine (16 000 € / an) et le Richelais Jeunesse Sportive (18 000 € / an)

DEVELOPPEMENT DU SPORT

■ Equipements sportifs communautaires

L'utilisation des équipements de la CCTV en 2021, c'est :

- + de 2 000 sportifs (associatifs et scolaires)
- 31 clubs utilisateurs
- 300h d'occupation par semaine
- 100% d'occupation des créneaux de 18h à 21h, du lundi au vendredi

Nouveauté pour les équipements sportifs de Sainte-Maure-de-Touraine

Préparation des plannings d'utilisation menée conjointement avec la commune pour une meilleure optimisation et répartition des créneaux entre tous les équipements sportifs couverts de la commune (gymnase et dojo communautaires de la Manse, gymnase municipal Marcel Cerdan, aires couvertes municipales).



SERVICES AU PUBLIC

- Fin des travaux de construction de la nouvelle gendarmerie à l'Île Bouchard

Montant des coûts des travaux : 990 000 € TTC



- Labellisation de France services du Bouchardais

Suite à la réalisation de travaux au sein des locaux

Labellisée au 1^{er} octobre 2021 avec une inauguration le 11 octobre 2021

Un **maillage complet** du territoire communautaire en France services avec **Sainte-Maure de Touraine et Richelieu** !



SERVICES AU PUBLIC : SANTE

■ Maisons de Santé Pluridisciplinaire

4 maisons de santé et 3 cabinets (médecin, infirmiers et kiné) à Nouâtre

- L'île-Bouchard
- Sainte-Maure-de-Touraine
- Saint-Epain
- Richelieu

■ MSP de la Manse à Sainte-Maure-de-Touraine

Travaux de climatisation réalisés au cours de l'année 2021

- Dépenses : 110 000 € HT
- Subventions : 21 871 € HT

■ MSP de Richelieu

Installation le 01/04/2021 d'une sage-femme, Laura Besnard et d'une infirmière supplémentaire, Eléonore Linnebank

Installation le 15/11/21 d'une jeune médecin généraliste : Docteur Amélie Vaidie, suite au départ en retraite du Docteur Lefèvre



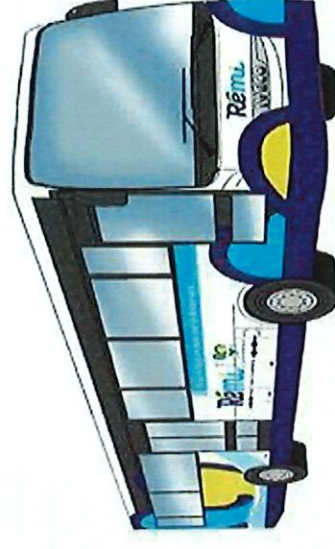
SERVICES AU PUBLIC

■ Transports scolaires

- 32 circuits sur 2021/2022 et 1221 enfants transportés
- 9 accompagnatrices dont 3 employées directement par la CCTV.

TRANSPORT SCOLAIRE

Inscriptions en ligne



La Région Centre Val de Loire étudie toute demande de création d'un nouvel arrêt transmise par la CCTV.

Certains circuits ont été impactés par des arrêts de travail de chauffeur et la pénurie rencontrée pour trouver des remplaçants.

ENVIRONNEMENT

- **Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCTW : un séminaire sur les Energies Renouvelables organisé**

Une conférence organisée en septembre suivie d'ateliers de travail

- **La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GeMAPI)**

Exercée par le Syndicat de la Manse Etendu

De très nombreux travaux sur le bassin de la Manse, du Réveillon et de la Veude (démarrage par trois sites) afin de tendre vers leur bon état écologique. Effort particulier sur le Courteineau. Démarrage du groupe de travail castors. Et des travaux d'entretien de la ripisylve selon sollicitation/constatation (refacturation riverain)

Contribution 2021 de la CCTW au Syndicat de la Manse Etendu : 71 442 €



AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX

ENFANCE JEUNESSE / 0-4 ans

■ Les Relais Assistants Maternels, Parents, Enfants (RAM PE)

Services	Chiffres clés	Reste à charge CC-TVV 2021	En 2021
RAM PE L'île-Bouchard Gestion communautaire	33 assistants maternels en activité 112 places d'accueil Animatrice RAM PE : 0,5 ETP	- 5 815€	Changeement de nom des RAM qui deviennent des Relais Petite Enfance (RPE) ; le décret du 25 août 2021 précise les nouvelles missions des RPE
RAM PE Richelieu Gestion associative	44 assistants maternels en activité 1 maison d'assistants maternels 160 places d'accueil Animatrice RAM PE : 0,5 ETP	17 425€	Année fortement perturbée avec suspension des activités à plusieurs reprises
RAM PE Sainte-Maure-de-Touraine Gestion communautaire	79 assistants maternels en activité 1 maison d'assistants maternels 312 places d'accueil Animatrice RAM PE : 1 ETP	16 684€	
	TOTAL	37 036€	



ENFANCE JEUNESSE / 0-4 ans

■ Les multi-accueils

La CCTW accompagne financièrement les 3 multi-accueils associatifs présents sur le territoire. Ces établissements proposent un mode d'accueil collectif pour les enfants de 0 à 4 ans.

Services	Chiffres clés	Reste à charge CCTW 2020
Caramel Richelieu	15 places / 42 enfants différents accueillis 21 587 heures facturées / 204 jours d'ouverture sur les 222 jours prévus 72 % de fréquentation Tarif moyen pour les familles : 1,42€ / heure	32 658 € Soit 0,98€ / H d'ouverture
Coccinelle L'île-Bouchard	20 places / 60 enfants différents accueillis 35 113 heures facturées / 214 jours d'ouverture sur les 227 jours prévus 82 % de fréquentation Tarif moyen pour les familles : 1,42€ / heure	37 335 € Soit 0,87 € / H d'ouverture
Pirouette Sainte-Maure-de-Touraine	26 places / 66 enfants différents accueillis ? heures facturées / 132 jours d'ouverture sur 232 jours prévus 73% de fréquentation Tarif moyen pour les familles : 1,41€ / heure	56 716 € Soit 1,02 € / H d'ouverture
TOTAL		126 709 €



ENFANCE JEUNESSE / 3-11 ans

■ Les Accueils de Loisirs

La CCTV gère 6 accueils de loisirs 3 / 11 ans. Ils sont ouverts le mercredi et pendant les vacances scolaires. L'été, en plus de l'ouverture des 6 sites à la journée, la CCTV propose chaque semaine de juillet des séjours de proximité aux enfants de 6 à 11 ans.

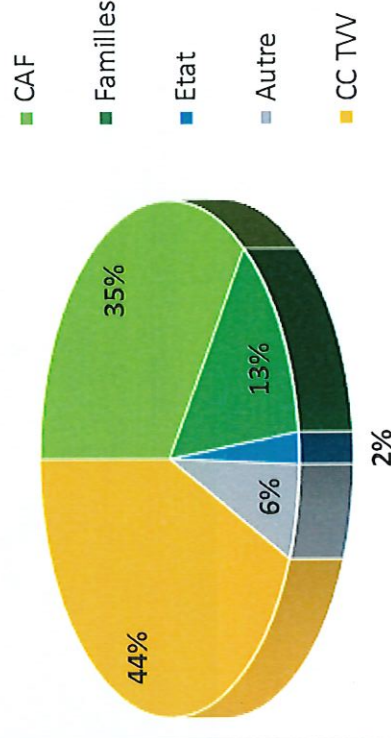
Les séjours ont pu reprendre en 2021 avec des effectifs moindres (36 enfants par séjour au lieu de 48 habituellement) Fermeture de l'accueil de loisirs de l'île Bouchard en septembre 2021 pour réhabilitation complète du site. Réouverture prévue en juillet 2022

Services	Reste à charge CCTV 2020
ALSH Chaveignes	29 901 €
ALSH L'île-Bouchard	28 443 €
ALSH Nouâtre	1 483 €
ALSH Saint-Epain	53 167 €
ALSH Maternel Sainte-Maure-de-Touraine	31 655 €
ALSH Primaire Sainte-Maure-de-Touraine	34 998 €
TOTAL	179 647 €

Chiffres clés

En 2021,
636 enfants différents accueillis
Seulement 2 communes du territoire n'ont aucune famille utilisatrice des accueils de loisirs (Crissay sur Manse et Pussigny)
En moyenne 125 enfants accueillis par jour d'ouverture
Une famille paie en moyenne 9,75€ par jour facturé

En 2021, 1 journée d'accueil de loisirs 3/11 ans coûte 15,66€
Son financement se répartit comme suit :



ENFANCE JEUNESSE / 14-17 ans

■ La Maison Des Adolescents (MDA) du Chinonais)

- Accessible aux parents et aux jeunes seuls ou accompagnés
- Accueil, écoute et oriente l'adolescent et/ou son parent quelque soit la difficulté rencontrée (social, médical, juridique...)
- Lieu facilement identifiable, gratuit permettant un accueil confidentiel et anonyme

■ L'accueil jeunes / gratuit

- Accompagnement de projets : l'animateur accompagne les jeunes dans la mise en œuvre de leur projet
- Organisation d'ateliers de sensibilisation sur les thématiques choisies par les jeunes ou repérés par les acteurs jeunesse

■ L'accueil jeunes

Présence d'une junior association sur le territoire
Association constituée et gérée par des jeunes mineurs
L'animateur jeunesse accompagne les jeunes qui s'engagent dans l'association

Permanence de la MDA à Ste Maure dans les locaux de la Maison des Solidarités le mercredi après-midi. Partenariat formalisé dans une convention d'objectifs et de financement établie pour 3 ans / Subvention 2021 : 20 286€

En 2021, des interventions variées :

Mobilité et connaissance des dispositifs jeunesse :

Sortie sur Tours avec le réseau fil vert
Visite du Bureau Information Jeunesse (BIJ) situé à Tours
Présentation du Pass jeune YEP's
Présentation du Service civique

Se rencontrer / créer du lien :

Soirée jeu de rôle dans les locaux de l'acc ados
Sortie karting

Sortie au lac d'Hommes

Après-midi jeux de société

Le jeune au cœur de ces projets:

Préparation du séjour d'été
Atelier CV (stage – jobs lycéens)
Présentation du BAFA

La jeunesse et la culture :

Projection et débats : film Gagarine
Répliques et extraits cultes du cinéma

ENFANCE JEUNESSE / Parentalité

■ La CCTW est dotée d'un REAAP, Réseau d'Ecoute, d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité.

- Ce dispositif est co-animé par la CCTW et la CAF Touraine
- Il coordonne les actions parentalité portées par les différents acteurs du territoire
- La CCTW organise également dans ce cadre des actions destinées aux parents d'enfants de 0 à 18 ans.
- Thématique 2021 : l'accompagnement aux apprentissages

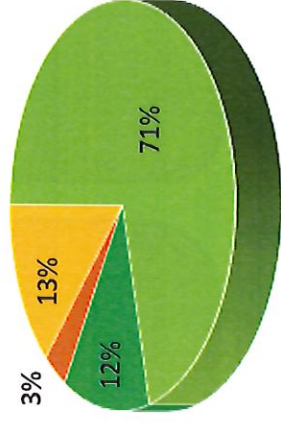


Services	Chiffres clés	Coût net CC-TW 2021
6 actions proposées en direction des parents	3 actions ont eu lieu : 51 participants Conférence « Repenser l'éducation des jeunes enfants grâce aux neurosciences » Atelier parents « Cultiver le lien Parent/Enfants grâce aux jeux éducatifs » (Panzoult) Atelier parents « Parent 2.0 : mieux comprendre pour mieux accompagner » (Panzoult) 3 actions ont été annulées faute de participants Conférence « Qu'est-ce qu'apprendre? » (Richelieu) Atelier parents « Aider les enfants à mémoriser » (Richelieu) Atelier parents « Accompagner à l'usage des réseaux sociaux » (Ste Maure)	1517,09 €
Actions en direction des parents avec leurs enfants	1 atelier proposé sur la quinzaine parentalité : annulée faute de participants Fête du jeu : annulée en raison du contexte sanitaire	0 €

SYNTHESE BUDGET ENFANCE JEUNESSE

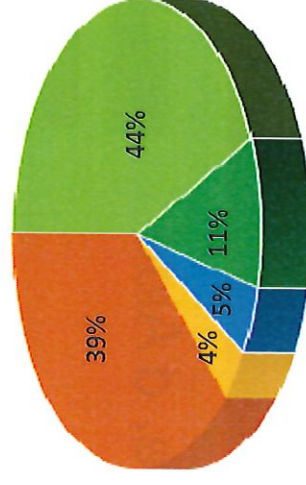
Services	Dépenses	Recettes	Reste à charge CCTW 2020
Relais Assistants Maternels (RAM)	92 189€	76 368€	15 821€
Multi-accueils	154 741 €	62 257€	92 484€
ALSH 3/11 ans	600 760€	421 111€	179 649€
Jeunesse 11/17 ans	123 966€	58 334€	65 632€
Parentalité	10 370€	919€	9 451€
Gestion administrative + coordination + mise à disposition de personnel	164 898€	93 416€	71 482€
TOTAL	1 146 924€	712 405€	434 518€

Répartition charges / CA 2021



- Ch 12 / Personnel
- Ch 11 / Activité
- Ch 11 / Batiments
- Ch 65 / Subventions

Répartition recettes/ CA 2021



- CAF
- Familles
- Communes
- Autre
- CCTV

HABITAT

■ Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat Mieux Chez Moi

- Suivi et animation de l'OPAH (Dépenses 107 435€ TTC - Recettes 53 279€) :
 - 63 logements améliorés soit 80% des objectifs atteints
 - 97% des logements améliorés ont bénéficié de la caisse d'avance
 - 87 diagnostics réalisés à domicile
- La CCTV a aidé 40 projets soit 57 491€ alloués aux particuliers tous volets confondus
- Opération de sensibilisation dans les supers marchés
- Communication auprès des mairies et des partenaires

■ Point Info Habitat

- Suivi et animation du Point Info Habitat :
 - 277 contacts enregistrés toutes demandes et origines confondus
 - 76% des contacts concernent l'énergie contre 23% l'adaptation
 - Une hausse des demandes pour l'adaptation
 - Une perte des bénéficiaires allant vers MaPrimeRénov

■ Ma Prim'Rénov

- Passation d'un marché à bons de commande pour 6 mois (maximum de 10 000€) en vue de publics basculant vers MaPrimeRénov suite à la modification des critères d'éligibilité des aidés dans le cadre de l'OPAH.
- 12 dossiers accompagnés en 2021
- Obtention d'un mandat administratif pour l'accompagnement des publics

■ Fonds de Solidarité Logement

- Contribution de 7 000 €



HABITAT

■ 3 logements meublés pour les jeunes de 16 à 30 ans

(Recettes de fonctionnement : 4 427€)

Dépenses de fonctionnement : 1 144 €)

Le logement du rez-de-chaussée

N°1 « le grand » - 30 m²

Loyer mensuel : 150 € + 15 € de charges = 165 €

En 2021 : logement occupé toute l'année.

Le logement avec vue sur le jardin

N°2 « le moyen » - 21 m²

Loyer mensuel : 105 € + 15 € de charges = 120 €

En 2021 : logement occupé toute l'année.

Le logement avec vue sur la cour

N°3 « le petit » - 17 m²

Loyer mensuel : 85 € + 15 € de charges = 100 €

En 2021 : logement occupé par trois locataires soit un taux d'occupation de 84%.



NUMÉRIQUE



■ Déploiement de la fibre

Contribution 2021 au SMO Val de Loire Numérique (9 303€ en fonctionnement et 152 064€ en investissement)

6 200 prises déployées au 1er décembre 2021 (taux de pénétration de 20%)

Commercialisation des prises à Sainte-Maure-de-Touraine, Pouzay, Chaveignes, Parçay-sur-Vienne, Saint-Épain, Tavant ...

Prise en place d'un tableau de bord précisant le nombre de foyers à desservir, le nombre de lignes déployées et enfin le nombre d'abonnés. Le taux d'avancement représente le pourcentage de lignes déployées par rapport au total de foyers et d'entreprises à desservir: <https://www.valdeleirenumerique.fr/tdb-fibre/>

Amélioration de la plateforme de suivi du déploiement et de la commercialisation <https://websig.pilote41.fr/appilis/THD/>

Soutien aux communes pour la mise en place d'un plan d'adressage communal



■ Smart territoire

Investissement : 9 825€ / Fonctionnement 372€

Installation de bornes wifi au camping de Marcilly

Participation aux frais d'étude pour le Swing golf de Braslou, Richelieu et Crissay-sur-Manse

Participation à l'acquisition des équipements du Château du Rivau et des bureaux d'informations de l'OT



URBANISME

■ 2021 – débuts des réflexions sur l'évolution du PLUi et premiers projets de parcs photovoltaïques au sol

Soutien apporté aux secrétaires de mairie et aux nouveaux élus dans l'appropriation du PLUi (9 rencontres avec des communes à leur demande).

Réponses apportées aux interrogations et aux demandes des habitants sur le PLUi → 9 demandes traitées par courrier.

Suivi des demandes d'évolution du PLUi et préfiguration de l'engagement d'une évolution du PLUi (1 conférence des Maires organisée le 29 novembre).

13 décembre : engagement de la procédure de mise en compatibilité du PLUi par déclaration de projet pour la création d'un parc agrivoltaïque sur la commune de Neuil.

4 réunions de la commission urbanisme

Avis du Conseil Communautaire sur 3 permis de construire concernant la création de projets d'énergies renouvelables



AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

■ Service instructeur – CCTWV

29 communes instruites par le service.

764 actes d'autorisations instruits dans l'année.

Soit 430,9 EQPC (Équivalent Permis de Construire).

Coût global de fonctionnement du service : 54 109,85 €

Participation de la CCTWV (50%) : 26 594,15 €

Participation des communes adhérentes (50%) :
27 054,93 €

Un coût moyen de 126€/EQPC sur l'année 2021.

+ 43% d'augmentation entre 2021 et 2020 en termes d'EQPC.

+ 79% d'augmentation entre 2021 et 2019 en termes d'EQPC.

■ Service instructeur – CCTVI

9 communes instruites par le service.

252 actes d'autorisations instruits dans l'année.

Soit 200,2 EQPC (Équivalent Permis de Construire).

Coût global de fonctionnement du service : 30 878,15 €

Participation de la CCTWV (50%) : 15 439,08 €

Participation des communes adhérentes (50%) :
15 439,08 €

Un coût moyen de 154€/EQPC sur l'année 2021.

+ 15% d'augmentation entre 2021 et 2020 en termes d'EQPC.

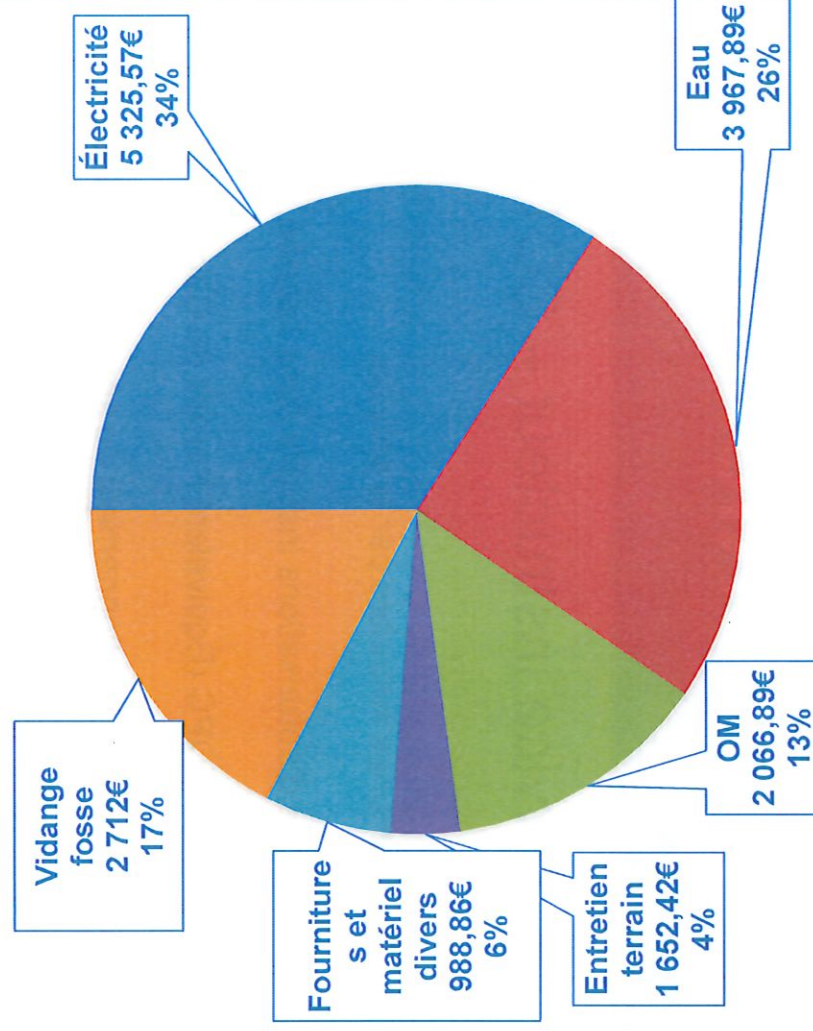
+ 37% d'augmentation entre 2021 et 2019 en termes d'EQPC.

GENS DU VOYAGE

■ Aire de L'Île-Bouchard

2021 : première année complète de fonctionnement.

Coûts d'entretien sur 2021 (fonctionnement chapitre 011 et 012) : **16 713,63€ TTC** (dont 1 112,48€ au chapitre 012).



■ Aire de Richelieu

14 juin : validation de l'avant-projet d'aménagement en Bureau.

Du 08 juillet au 02 août : consultation des entreprises.

06 septembre : attribution du marché en Bureau à l'entreprise RTL pour un montant de **72 562,35€ HT**, soit **87 074,82€ TTC**.



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

■ Résultats comptables de l'exercice 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2021 (hors reports)	7 980 050,91 €	9 036 028,65 €	1 055 977,74 €
Reports N-1	- €	3 969 702,85 €	3 969 702,85 €
Résultats cumulés	7 980 050,91 €	13 005 731,50 €	5 025 680,59 €

Malgré la crise sanitaire, le CA, hors report, de l'exercice 2021 est largement excédentaire. Mais ce résultat est dû : à la non réalisation de dépenses liées à la fermeture d'équipements, au report de travaux de fonctionnement et au maintien des recettes de fonctionnement de la CAF.

Par ailleurs les renforts habituels d'ALSH n'ont pas eu lieu, et des recrutements ont été repoussés.

L'amélioration est donc en grande partie conjoncturelle et non structurelle.

La section d'investissement étant déficitaire, 1068 = 253 550,81 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice	1 962 799,16 €	1 340 175,53 €	- 622 623,63 €
Reports N - 1	- €	678 285,82 €	678 285,82 €
Résultat cumulé	1 962 799,16 €	2 018 461,35 €	55 662,19 €
Restes à réaliser	2 100 630,00€	1 791 417,00 €	- 309 213 €
TOTAUX	4 063 429,16 €	3 809 878,35 €	- 253 550,81 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

■ Section d'investissement

DÉPENSES

Réalisation	1 902 598,30 €
Opérations d'ordre	60 200,86 €
Restes à réaliser	2 100 630 €

4 063 429,16 €

RECETTES

Résultat invest. reporté	678 285,82 €
Réalisati ons	669 943,74 €
Opération d'ordre	670 231,79€
Restes à réaliser	1 791 417 €

< 3 809 878,35 € >

■ Section de fonctionnement

DÉPENSES

Réalisation	7 309 819,12 €
Opérations d'ordre :	670 231,79€
Excédent cumulé	5 025 680,59 €

< 7 980 050,91 € >

RECETTES

Excédent antérieur de fonctionnement	3 969 702,85 €
Recettes	9 036 028,65 €

< 13 005 731,50€ >

■ Exercice

3 077 mandats et 3 517 titres émis

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

■ Produits des taux d'imposition 2021

Type de taxe	Taux 2020	Produits 2020	Bases notifiées 2021	Taux 2021	Produits réels 2021
Taxe d'habitation	9,91 %	2 600 384 €	NC	9,91 %	2 437 646 € (dont part TVA)
Taxe Foncier Bâti	1,29 %	256 955 €	19 381 380	1,29%	250 019 €
Taxe Foncier Non Bâti	3,96%	120 028 €	3 035 692	3,96%	120 213 €
Cotisation Foncière des Entreprises	23,03 %	1 415 194 €	5 027 899	23,03%	1 157 925 €
CVAE		721 367€			690 192 €
TOTAL		5 113 928 €			4 655 995 €

Baisse de la fiscalité économique, due à la crise sanitaire et économique.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

- Baisse continue des Dotations d'intercommunalité et dotations de compensation

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Dotation d'intercommunalité	790 225 €	696 008 €	694 609 €	655 779 €	617 080 €	554 044 €
Dotation de compensation	736 885 €	676 268 €	662 146 €	646 942 €	635 114 €	608 949 €
TOTAL	1 527 110 €	1 372 276 €	1 356 755 €	1 308 781 €	1 252 194 €	1 162 993 €

Perte de 56 587 € de DGF entre 2020 et 2019 !
Perte de 89 201 € de DGF entre 2021 et 2020 !!!



TOURAINES VAL DE VIENNE
Communauté de communes

www.cc-tvv.fr



